

Discours de Léon Maccas (Gstaad, 4 juillet 1947)

Légende: Le 4 juillet 1947, Léon Maccas, député d'Athènes, ancien ministre grec et président du Comité parlementaire grec pour la Fédération européenne, définit les missions de l'Union parlementaire européenne (UPE) lors de sa séance constitutive à Gstaad.

Source: Archives historiques des Communautés européennes, Florence, Villa Il Poggiolo. Dépôts, DEP. Mouvement européen, ME. ME 497.

Copyright: (c) Archives Historiques de l'Union européenne-Florence

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/discours_de_leon_maccas_gstaad_4_juillet_1947-fr-eb89fb51-ad33-49a4-b7c5-dc65e88af34c.html

Date de dernière mise à jour: 04/09/2012

Discours de Léon Maccas (Gstaad, 4 juillet 1947)

Je salue l'Idée,
Je salue l'homme qui l'incarne,
Je salue les événements qui l'imposent,
Je salue les hommes qui la réaliseront.

Les réalisations fécondes de l'humanité sont celles qui autour d'une grande idée trouvent des pionniers réalistes, méthodiques et tenaces pour lui donner corps et la transformer ensuite :

Le drapeau peut et doit flotter face au ciel.

Mais le porte-drapeau et ceux qui le suivent doivent marcher sur la terre.

Le réalisme du Comte Coudenhove est remarquable.

1. Il s'adresse aux parlements et pas dans le vide,
2. Il s'adresse aux représentants des pays réellement démocratiques. Ainsi il évita deux grands écueils :

1. que l'idée ne se dissipe en spéculation intellectuelle
2. que l'idée ne se falsifie dans la confusion et dans l'équivoque.

Il faudra se tenir à ses deux principes qui délimitent notre action. – Et le projet des statuts me semble parfait avec quelques amendements d'importance secondaire, qui précisent ces principes tout en les fortifiant.

Mais il est un 3. principe auquel nous devons, je crois, nous attacher, - c'est de ne pas perdre de vue le déterminisme de l'histoire, qui s'affirme de nos jours – quant à notre idée – avec une brûlante actualité, dans l'actuelle politique anglo-française face au projet Marshall. Que nous le voulions ou non, nous devons nous aligner à cette politique actuelle, qui heureusement nous favorise au delà de toute espérance.

C'est pourquoi je proposerai ceci :

1. que nous proclamions aujourd'hui-même dans un télégramme signé de nous tous, notre adhésion au projet Marshall.
2. que nous fassions appel à l'appui de la presse et des techniciens (surtout juristes en droit public et économistes)
3. que nous formions trois Commissions d'études, qui devront nous présenter des rapports jusqu'en septembre, en étroite collaboration avec les services compétents de l'O.N.U. :
 - a) l'une pour étudier les relations de l'Europe occidentale et méditerranéenne avec l'Europe orientale ;
 - b) l'autre pour étudier les questions qui éventuellement surgissent au sein de l'Europe occidentale et méditerranéenne elle-même ;
 - c) la troisième pour étudier les rapports de l'Europe avec les autres continents.

Je conclus :

Paul Valéry a eu ce mot fameux :

"Les événements naissent de père inconnu. La nécessité n'est que leur mère".

A présent la nécessité veut et doit engendrer la Fédération Européenne.

Soyons en nous-mêmes les pères inconnus ; mais pour que l'enfant naisse, pour que l'événement se produise, rapprochons-nous de la nécessité, soyons des réalistes et suivons de près le cours des choses, pour le canaliser, pour lui imprimer notre rythme, pour le façonner suivant notre idéal.

Dans un récent et fameux article sur le projet Marshall, écrit en collaboration par Lord Beverage, Sir Arthur Salter et Sir George Schuster, je trouve cette conclusion remarquable :

"Il est évident que les pouvoirs de l'Organisme de Reconstruction Européenne seront fatalement immenses. – Le progrès de ses travaux et l'augmentation de son autorité imposeront en définitive que le contrôle auquel cet organisme sera soumis ne soit pas exercé par plusieurs Parlements Nationaux, mais par un Parlement unique élu par tous les peuples de l'Europe. L'Organisme deviendrait le pont vers la formation d'une Fédération Européenne."

Créons donc la tête de pont qu'il faut. Nous accueillerons ainsi la nécessité actuelle et nous la rendrons la mère du grand événement.

Gstaad (Suisse) le 4.7.47.